



Lizy-sur-Ourcq, le 30 août 2024,

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf août, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

Présents : M. Maxence GILLE – Mme Karine ROUSSET - M. Daniel SEVILLANO – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO– M. Laurent COURTIAT –Mme Jeanine TURLURE – M. Nicolas LAVALLEE – M. Sébastien COSTARD– M. Georges BACCON – M. Cyril DEBOOSERE - Mme Clarisse NOEL - M. Jean-Michel LEMSEN - M. Olivier GANDAR (arrivé à 19h15).

Pouvoirs : Mme Catherine BEGUIN à M. Laurent COURTIAT - Mme Sylvie FOUGERAY à M. Romain SEVILLANO - M. Jacques TOUPRY à M. Daniel SEVILLANO - Mme Auziria MENDES à Mme Karine ROUSSET– M. Fabrice DELARGILLIERE à M. Jean-Michel LEMSEN.

Absents excusés: Mme Christelle REMERE – Mme Mélanie GENTILS – Mme N'Deye DIA BRANDONNE – Mme Rafea LAOUADI— M. Jean-Paul BORIE - Mme Cindy MOUSSI – LE GUILLOU – Mme Brigitte DA SILVA.

M. Pierre COURTIER a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal :

- A adopté le Procès-verbal du Conseil municipal du 22 avril 2024
- A pris acte de la décision d'attribution du marché public concernant les travaux de la toiture de la mairie
- A autorisé M. le Maire à signer la convention financière avec le syndicat intercommunal pour les lycées du canton de Dammartin-en-Goële pour l'année 2023-2024
- A autorisé M. le Maire à signer la convention financière avec le syndicat intercommunal pour les collèges du canton de Dammartin-en-Goële pour l'année 2023-2024
- A voté le prêt de la remorque scène à la CCPO dans le cadre du Forum des Associations
- A voté l'annualisation du temps de travail pour les agents du service Scolaire
- A approuvé la création d'un poste adjoint technique territorial
- A approuvé l'adhésion au contrat-groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le CDG77

- A approuvé la modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes Brie-Comte-Robert, Le Pin, Saâcy-sur-Marne, Charny et la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing
- A approuvé le zonage assainissement des eaux usées et du zonage de gestion des eaux pluviales urbaines proposé par la CCPO
- A voté la désaffectation de la parcelle AC 165 place Florian
- A décidé des modalités de mise à disposition du public dans le cadre de la modification simplifiée du PLU
- A voté le déclassement de la parcelle des terrasses
- A admis en non-valeur des créances irrécouvrables
- A approuvé la signature du bail précaire du 43 rue Jean Jaurès
- A approuvé la modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussièrès, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée.
-

L'ordre du jour est épuisé à 19h30.